ABRÉGÉ 2015
50ème édition
FESTIVAL OFF D'AVIGNON

Destiné aux compagnies, aux professionnels et à la presse

AVIGNON
4 AU 26 JUILLET 2015
LE PLUS GRAND THÉÂTRE DU MONDE

www.avignonleoff.com

Cet **ABRÉGÉ,** comme son nom l'indique, ne saurait tout vous apprendre sur le plus grand de nos plus anciens festivals. Destiné aux festivaliers (compagnies, public et professionnels), il permettra une meilleure compréhension du fonctionnement de cet extraordinaire **"salon du théâtre"** qu'est le festival OFF d'Avignon.
Avec plus de 1 400 spectacles et événements, plus d'1 300 000 entrées et plus de 400 000 spectateurs, c'est un des plus grands festivals de compagnies indépendantes au monde par la richesse et la diversité de ses offres culturelles.
C'est aussi le seul salon du théâtre où se donnent rendez-vous chaque année près de 4 000 professionnels du spectacle, programmateurs, journalistes et représentants des institutions.

Devenu une réalité incontestable dans le paysage culturel de notre pays, véritable phénomène de société, le OFF d'Avignon participe à la renommée de la Ville, du Département et de la Région par son rayonnement national et international.
Nous célèbrerons cette année le 50ème OFF avec des événements festifs, gastronomiques et culturels qui marqueront ce jubilé.

ABRÉGÉ FESTIVAL OFF D'AVIGNON 2015

50ème édition

Avignon Festival & Compagnies est l'association qui accompagne le OFF.
Présidée par Greg GERMAIN, son Conseil d'Administration est composé de 23 membres dont 18 élus.
Tout au long de l'année, la mission d'**AF&C** est d'informer et d'expliquer à tous ceux qui le demandent la spécificité du festival OFF.
L'association initie diverses actions culturelles et relaie les informations reçues des organismes et des institutions culturels.

Le programme du OFF

Principal outil de communication généraliste pour le OFF, il est édité en papier (sur papier recyclé) et proposé en version dématérialisée (sur le site internet du OFF www.avignonleoff.com et sur application iPhone et Android dès fin mai).
Le programme du OFF est très utilisé par le festivalier tout au long de son séjour, en amont et en aval. Il comporte des index thématiques (auteurs, public concerné, style de spectacle, etc.) et les théâtres y sont classés par ordre alphabétique.
Il est disponible en version papier dans tous les points de distribution dès le 1er juillet et remis automatiquement à chaque professionnel accrédité (presse, programmateurs, institutionnels).

Les événements

Afin de favoriser la communication de l'ensemble de la manifestation, AF&C a prévu d'organiser plusieurs évènements qui ponctueront le festival.
L'ouverture et la clôture du OFF seront ainsi marquées par une grande parade d'ouverture (le vendredi 3 juillet 2015 en fin d'après-midi) et un bal de clôture (le samedi 25 juillet 2015 en soirée) auxquels sont conviés tous les festivaliers.

Les actions culturelles

Pendant le festival, de nombreuses tables rondes, ateliers, rencontres, colloques et débats sont mis en place (voir le programme complet en ligne sur le site du OFF et les applications iPhone et Android au mois de juin).
L'agenda de ces actions culturelles est regroupé dans le carnet du OFF que vous pouvez retrouver sur les lieux d'AF&C et consulter/télécharger en ligne sur le site internet.

Les éditions du OFF

Pour soutenir la création contemporaine, en partenariat avec la Librairie Théâtrale et la SACD, Avignon Festival & Compagnies a créé la collection "les éditions du OFF".
Cette innovation permet désormais chaque année à 5 auteur(e)s de pièces non publiées et jouées dans le OFF d'être édité(e)s.
Les auteurs ont la possibilité de soumettre au jury le texte de leur spectacle joué dans le cadre du festival OFF 2015 en le déposant en ligne sur l'interface d'inscription au programme du OFF.

Le site internet www.avignonleoff.com

Le site internet du festival OFF d'Avignon est le lien indispensable entre tous les partenaires du OFF (compagnies, publics, théâtres, institutions) où l'on peut trouver toutes les informations pratiques et utiles (hébergement, co-voiturage, emploi, etc.).
N'hésitez pas à le consulter régulièrement.
Entre le 14 juin et le 27 juillet 2014, le site internet du OFF a reçu 189 048 visites uniques (pour 5 324 624 pages vues).

Les réseaux sociaux

AF&C a mis en place à destination du grand public et des professionnels (artistes, journalistes, programmateurs et institutionnels), une campagne de "community management" à travers 4 médias sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et Flickr).
L'ambition affichée étant de mieux maîtriser et qualifier l'information et sa diffusion et d'être également présent sur les nouveaux médias de communication.
hashtag #OFF15

L'agence du OFF : ticket'OFF

Avignon Festival & Compagnies a mis en place ticket'OFF, un service de vente de places de spectacles en ligne.
Les compagnies et théâtres du OFF peuvent désormais proposer des places à la vente sur le site internet et les applications iPhone et Android du OFF.
Les places sont vendues exclusivement à plein tarif, tarif abonné ou tarif enfant à partir de fin mai via le site du OFF.
L'intégralité du prix du billet est reversé au producteur (compagnie ou théâtre).
Le module ticket'OFF est présenté en détails sur l'interface d'inscription au programme du OFF.

Nouveauté 2015 : dans le programme du OFF version papier, un logo « ticket'OFF » sera apposé sur les encarts des spectacles qui proposent la vente en ligne sur le site du OFF.

Festival OFF TV : http://tv.avignonleoff.com

Festival OFF TV, la web télévision officielle du OFF, a été créée en 2013.
Bandes-annonces des spectacles, des théâtres, micros-trottoirs, speed-dating des spectacles, interviews d'artistes, débats et rencontres du Village du OFF, et bien d'autres reportages !
Retrouvez Festival OFF TV sur : http://tv.avignonleoff.com

Le blog officiel du OFF : http://blog.avignonleoff.com

Pour être au plus près de sa communauté sur le web, Avignon Festival & Compagnies a créé le blog officiel du OFF.
Lieu d'échange autour du festival, celui-ci diffuse des articles de tous les « acteurs » du OFF : membres de l'association, compagnies, théâtres, public, personnalités amies du OFF et notre équipe de blogueurs.
Retrouvez le blog officiel du OFF sur : http://blog.avignonleoff.com

AVIGNON FESTIVAL &Cies le OFF

AF&C est une association à but non lucratif régie par loi du 1er juillet 1901.
Standard 04 90 85 13 08
Siret 489 918 458 00030
APE 9499Z

MODE D'EMPLOI DU FESTIVAL POUR LES COMPAGNIES EN 10 POINTS

Le OFF d'Avignon est un festival indépendant, presque entièrement autofinancé par le public, les compagnies, les lieux et les partenaires. Il est ouvert à toute structure qui souhaite y participer.
Les compagnies ont la totale responsabilité financière et artistique de leur(s) spectacle(s).

Avignon Festival & Compagnies conseille aux compagnies de "faire le OFF" avec un budget équilibré, ne prenant pas en compte des recettes de billetterie.
AF&C met à votre disposition une rubrique sur son site internet : www.avignonleoff.com, "Compagnies & Théâtres" - "Recherche de théâtre" comportant les fiches descriptives et les coordonnées de tous les théâtres du OFF.
Cette rubrique a été transformée fin 2014 pour vous permettre de trouver plus facilement un théâtre correspondant à vos attentes grâce à un tri multi-critères.

Au printemps (mars / avril), des réunions d'information sur le festival OFF sont organisées en région, n'hésitez pas à consulter le site internet pour vous tenir informé de l'agenda de ces rencontres.

Une réunion d'accueil des compagnies et des théâtres a lieu sur Avignon quelques jours avant le début du festival et permet de collecter toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre festival.

1 - Droits d'auteur

Il appartient à la compagnie de s'assurer qu'elle dispose bien des droits de représentation du spectacle qu'elle souhaite représenter.
Les sociétés de gestion de droits (SACD, SACEM) et de droits voisins (SPEDIDAM, ADAMI, CNV, SDRM, etc.) peuvent être consultées en cas de doute. La plupart de ces organismes tiennent des permanences ou organisent des réunions sur Avignon durant le festival.

2 - Licence d'entrepreneur de spectacle

Pour figurer sur le programme du festival OFF d'Avignon, le responsable des compagnies françaises ou leur représentant doit être titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacle de deuxième catégorie (pour en savoir plus, merci de contacter la DRAC de votre région).
Dans le cas contraire, la compagnie sera automatiquement répertoriée comme "amateur" dans le programme.
La compagnie s'acquittera de ses propres démarches administratives (assurances et autorisations diverses).

Les entrepreneurs de spectacle établis dans un état de l'Espace Économique Européen doivent faire parvenir à la DRAC du lieu de la première représentation, un mois avant la date prévue, le document CERFA n°14885*01.
Le délai peut être raccourci à 15 jours en cas d'urgence justifiée (par exemple : annulation et remplacement).
La déclaration peut être adressée par voie électronique.

Les entrepreneurs non établis dans un état de l'Espace Économique Européen doivent :
- Soit faire une demande de licence pour la durée des représentations s'ils se produisent directement en France sans passer par un entrepreneur français.
Ils doivent pour cela retourner à la DRAC du lieu de la première représentation le CERFA 11780*05 au moins 4 mois avant la première date prévue.
- Soit faire un contrat avec un entrepreneur établi en France et détenteur d'une licence et envoyer à la DRAC du lieu de la première représentation le CERFA 11783*04 au moins un mois avant la première date prévue. Cette déclaration peut être adressée par voie électronique.

Dans tous les cas de figure, il faut absolument contacter le bureau des licences à la DRAC PACA au 04 42 16 14 49 ou 04 42 16 19 40.

Le "service des anges", prestation novatrice d'interprétation à distance propose un accompagnement téléphonique gratuit des compagnies du OFF russes, chinoises et portugaises (contact : Svetlana Bakunova : +33(0)6 50 33 75 28 +7(960) 240 82 19).

3 - Modalités contractuelles entre les théâtres et les compagnies

La règle qui préside aux relations contractuelles liant les compagnies et les théâtres dans lesquels elles se produisent pendant le festival OFF d'Avignon est déterminée par les critères de gestion propres à chaque lieu.
Chaque théâtre est différent et le directeur est libre et responsable de sa programmation.
À quelques rares exceptions près, les lieux sont des structures privées animées par des professionnels de la culture.
Quel que soit le type de contrat, le directeur du théâtre s'acquittera des démarches administratives.
Le directeur ou son représentant est titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacle de première ou de troisième catégorie.
Les compagnies ou structures de production étrangères sont assujetties à la législation française (en particulier en matière de TVA).

Quatre grandes catégories de relations prédominent :

→ La location ou mise à disposition
En échange d'un loyer qui varie en fonction de divers paramètres (jauge de la salle, taille du plateau, services de caisse et de réservation, matériel technique fourni, pendrillonnage, personnel d'accompagnement, etc.), le théâtre est mis à disposition pour une durée variable.

→ La coréalisation
Les parties contractantes décident de mettre en commun leurs moyens et de se partager la recette selon leur accord. Généralement, la compagnie apporte son spectacle (artistes, décors, costumes, etc.), le directeur du lieu apporte un espace équipé en ordre de marche.

→ La coréalisation avec minimum garanti
Identique au contrat précédent à la différence que le théâtre ou la compagnie s'assure d'un minimum de revenu d'exploitation auprès de l'autre signataire, dans le cadre du partage de la recette.

→ La coproduction
Certains théâtres proposent aux compagnies des contrats de coproduction, dans lequel les parties contractantes prennent ensemble l'initiative et la responsabilité de la réalisation du spectacle et règlent en commun les charges afférentes à la production et à sa représentation.
Elles partagent les bénéfices ou les pertes provenant de son exploitation.

Le contrat-type (contrat de mise à disposition ou contrat technique) devrait indiquer :
- La fiche technique du matériel commun disponible,
- Les coordonnées téléphoniques du responsable technique,
- Les dimensions du plateau,
- La jauge de la salle et son équipement (climatisation, fauteuils, gradins, etc.),
- La nature de la billetterie (informatisée, centralisée, normalisée, etc.),
- Le planning prévisionnel des répétitions et du montage technique,
- L'horaire précis du créneau de représentation,
- La durée précise du spectacle,
- Une information sur les loges,
- L'espace de rangement des décors.

Attention : AF&C attire votre attention sur le fait que toute personne salariée par la compagnie doit bénéficier d'un repos hebdomadaire d'au moins 24 heures consécutives, cumulées à l'obligation de repos quotidien de 11 heures consécutives.

4 - Adhésion à AF&C

Parce qu'**Avignon Festival & Compagnies** est une association paritaire et collégiale, nous proposons à toutes les compagnies et à tous les théâtres qui le désirent d'adhérer à l'association.
Cette adhésion non obligatoire d'un montant de 30 € pour les compagnies et 70 € pour les théâtres, permet de participer à la vie de l'association et à ses décisions.
Toutefois, toutes les compagnies et tous les théâtres du OFF bénéficient des services et des actions mis en place par AF&C qu'ils soient ou non adhérents.
Le bulletin d'adhésion à l'association est à compléter entre le 1er janvier au 31 juillet sur le site internet du OFF : www.avignonleoff.com dans la rubrique "Compagnies & Théâtres".

5 - Inscription au programme du OFF

Les inscriptions au programme du OFF (sur l'interface du site internet) débutent fin mars et se clôturent le 30 avril.
Les théâtres préinscrivent les compagnies qui vont se produire dans leur lieu (après que le contrat entre les deux parties soit signé), puis celles-ci se connectent et renseignent toutes les informations nécessaires à l'élaboration de leur(s) encart(s) spectacle(s) dans le programme (texte, visuel et diverses informations pratiques).
Si vous êtes une compagnie jouant dans un lieu qui n'est pas répertorié parmi les théâtres du OFF (bar, restaurant, lieu atypique, etc.), merci de nous contacter entre mars et mi-avril pour vous inscrire au 04 90 85 13 08.

6 - Inscription aux services d'AF&C

En contrepartie et en sus de sa participation financière aux services proposés par AF&C : parution sur les programmes (version papier, en ligne sur le site internet et sur les applications iPhone et Android), communication, ticket'OFF (vente de places de spectacles en ligne), accréditations, service de presse, rencontres professionnelles, etc. ; la compagnie s'engage à faire bénéficier le festivalier détenteur de la carte adhérent public d'une réduction de 30 % sur le plein tarif de ses places.
La compagnie s'engage également à accueillir au meilleur tarif les partenaires du festival munis de leur carte partenaire 2015.

7 - Hébergement / recrutement / transport

Un service de petites annonces permet de faciliter le recrutement des nombreux collaborateurs nécessaires aux compagnies et aux théâtres pendant le festival (régisseurs, caissiers, chargé de diffusion, etc.), de trouver un logement pour la durée de votre séjour, d'organiser un co-voiturage pour le transport de vos décors, et bien d'autres services.
Nouveauté 2015 : Cultures du Cœur 84, association implantée sur le secteur du Grand Avignon, fera le lien entre les avignonnais souhaitant obtenir un emploi saisonnier au festival et les compagnies et théâtres recherchant du personnel fiable en avril, mai et juin.

8 – Billetterie

Si votre théâtre d'accueil ne possède pas de billetterie normalisée, vous devrez avoir votre propre billetterie sur laquelle devront être imprimées les mentions légales : nom du théâtre et adresse du théâtre où se produit le spectacle, nom de la compagnie, titre du spectacle, horaire(s), tarif(s), numéro de licence, numéro de billet (éditer trois souches : une pour le spectateur, une pour le théâtre/compagnie, et une à conserver une en cas de contrôle).
Le service "**ticket'OFF**", proposé par AF&C, vous permet de mettre en vente vos places de spectacles sur le programme en ligne et sur les applications iPhone et Android du OFF (plus d'information sur les modalités lors de l'inscription au programme). Ce service est totalement gratuit pour les compagnies et les théâtres, n'hésitez pas à y proposer des places car les supports numériques du OFF sont de plus en plus consultés par le public.
Nouveauté 2015 : dans le programme du OFF version papier, un pictogramme spécifique sera ajouté dans les encarts des spectacles qui proposent la vente de places en ligne sur ticket'OFF.

9 - Sécurité

Il appartient à la compagnie de veiller à la conformité de ses décors, accessoires, matériels électriques aux normes CE et de posséder une photocopie des certificats de conformité de chaque élément.
Le théâtre demandera que la compagnie soit titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile en cours de validité.

10 - Communication

Chaque compagnie met en place et organise sa propre communication.
Avignon Festival & Compagnies a créé une **interface de gestion** après l'inscription au programme qui vous permettra d'obtenir toutes les informations pratiques nécessaires à l'organisation de votre festival : agenda des réunions d'accueil, parades et ateliers professionnels destinés aux compagnies ; modifications du programme en ligne et sur les applications iPhone et Android ; module de gestion de ticket'OFF : accès à une version spécifique du logiciel "Bob Booking" d'aide à la diffusion de votre spectacle (gratuit pendant 4 mois) ; interface d'enregistrement des professionnels, etc.).

La bande-annonce
Toutes les compagnies et tous les théâtres du OFF sont invitées à envoyer au bureau du OFF une bande-annonce de leur spectacle ou de leur programme de saison festivalière (de 90 secondes au maximum) pour une mise en ligne sur Festival OFF TV (plus d'information sur les modalités après votre inscription au programme).

La parade journalière
Très appréciée du public, des professionnels et de la presse. Nous vous conseillons des prestations mobiles et de courte durée (3 minutes), accompagnées de distribution de tracts. Sonorisation, percussions ou cuivres sont interdits en ville sauf le jour de la "Grande Parade d'ouverture".

Affichage et tractage
Affiches et tracts sont naturellement le premier mode de communication.

L'affichage
Ne prévoyez pas plus de quelques centaines d'affiches pour l'intra-muros.
ATTENTION À LA POSE DES AFFICHES ET AU RESPECT DE L'ESPACE PUBLIC : l'arrêté municipal concernant la réglementation, la date, l'heure et les conditions de l'affichage est en ligne sur le site du OFF : www.avignonleoff.com en juin 2015 dans la rubrique "Compagnies & Théâtres".
Le non-respect de l'arrêté municipal, en particulier des dates d'affichage, entraînera une verbalisation de la part des autorités municipales. à faire figurer obligatoirement sur les affiches : n° de licence, n° de SIRET, nom de l'imprimeur et nom du graphiste.
Lors de votre inscription au programme, un logo "OFF" est téléchargeable. Vous pouvez l'insérer librement sur votre affiche afin d'être identifié directement comme un spectacle se produisant au festival OFF d'Avignon.

Le tractage
(conseil : 1000 tracts/jour maximum) Il doit être ciblé et toujours accompagné d'une courte explication verbale (pitch) en direction des publics.
Sachez que les offices de tourisme, hôtels et lieux de villégiature (camping, résidences de vacances, etc.) des environs d'Avignon seront heureux d'accueillir votre matériel de communication.
À faire figurer obligatoirement sur les tracts : n° de licence, n° de SIRET, nom de l'imprimeur, nom du graphiste et la mention : « NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE ».

A SAVOIR

Dossier de presse
Photos du spectacle

Une nouvelle fonctionnalité est disponible pour les professionnels accrédités depuis l'an dernier.
Sur votre interface de gestion en ligne, vous insérerez son dossier de presse, des photos du spectacle ainsi que le contact de la personne chargée de la diffusion dans votre compagnie.
Les accrédités (programmateurs, institutionnels, journalistes, etc.) auront accès à ces informations supplémentaires et cela favorisera les échanges.
Nous vous conseillons également de venir au Village du OFF (au service de presse) en début de festival pour déposer 2 exemplaires du dossier de presse, 2 tracts et 3 affiches de votre spectacle qui seront à disposition des professionnels et de la Maison Jean Vilar, partenaire du OFF qui organise un concours de la plus belle affiche.

Revue de presse

La revue de presse exhaustive du festival OFF d'Avignon est affichée au Village du OFF pendant tout le festival.
Celle-ci sera également consultable sur le site du OFF.
Nouveauté 2015 : une notification mail sera envoyée à la personne chargée de la diffusion dans votre compagnie lorsqu'un article de presse papier est consacré à votre spectacle.

Boutique technique

Située au Point OFF à partir du 22 juin 2015 avant de s'installer au Village du OFF pendant le festival, la boutique technique vous proposera des consommables et matériels divers à des prix très avantageux.

« OFF les Murs »

En 2015, Avignon Festival & Compagnies met en place l'opération « OFF les Murs » avec les communes avoisinantes d'Avignon.
Il s'agit de faire le lien entre les compagnies présentes sur le festival OFF et les communes ou associations locales désireuses de programmer sur leur territoire un spectacle pendant la durée du festival.
L'objectif est de communiquer en direction de nouveaux publics installés sur ses territoires voisins de la Cité Papale et de permettre aux compagnies présentes d'être programmées dans ces communes. Plus d'informations sur cette opération sur l'interface d'inscription au programme du OFF.

Le Village du OFF
(Ecole Thiers : 1, rue des écoles)
Du 4 au 26 juillet ouvert tous les jours de 10h à 23h
(ventes de cartes adhérent public et accueil professionnel ouvert jusqu'à 20h)
Vente de cartes adhérent public, achats de places de spectacles via ticket'OFF, consultation du programme de l'édition 2015 en ligne, retrait des programmes de l'édition 2015 version papier, cartes postales et plans du OFF, revue de presse du festival OFF, accréditations des professionnels (programmateurs, institutionnels, journalistes, etc.), rencontres professionnelles, débats, ateliers, boutiques (produits dérivés du OFF et boutique technique), bar et restaurant du OFF.

Le Point OFF
(Bonneterie / Teinturiers)
(95, rue Bonneterie)
Vente de cartes adhérent public (en juin pour les habitants du Grand Avignon), achats de places de spectacles via ticket'OFF, consultation du programme de l'édition 2015 en ligne, retrait des programmes de l'édition 2014 version papier (à partir du 1er juillet), cartes postales et plans du OFF.

Office de tourisme d'Avignon
(Cours Jean Jaurès)
Vente de cartes adhérent public (en juin pour les habitants du Grand Avignon), retrait des programmes de l'édition 2015 version papier (à partir du 1er juillet), cartes postales et plans du OFF.

Hall de la Mairie
(Place de l'Horloge)
Ventes de cartes adhérent public, retrait des programmes de l'édition 2015 version papier, cartes postales et plans du OFF, tracts des compagnies et programmes des théâtres.

Centre commercial Cap-Sud
(162, avenue Pierre Sémard - Galerie centrale)
Ventes de cartes adhérent public (en juin pour les habitants du Grand Avignon), retrait des programmes de l'édition 2015 version papier (à partir du 1er juillet), cartes postales et plans du OFF.

CHARTE DU OFF

L'association Avignon Festival & Compagnies est la maison commune des lieux, des artistes et de tous ceux qui concourent à la richesse et à la diversité du "plus grand théâtre du Monde".
Lieu de liberté, de création et d'imagination, le OFF est aussi le reflet des difficultés économiques, sociales et de l'individualisme à l'œuvre dans notre société.
Comme elle, il a besoin de régulations.
Parce qu'il est devenu un des plus grands festivals de compagnies indépendantes du monde et que s'y rencontrent la plupart des professionnels, des amateurs et des amoureux de notre art, son influence dépasse son cadre géographique.
Les pratiques qui s'y croisent, artistiques, économiques, sociales, environnementales, témoignent aux yeux de tous de la place réservée à l'artiste dans notre système culturel et de la place de l'art dans notre société.
Dans cet esprit, le Président, le Conseil d'Administration et les adhérents de l'association Avignon Festival & Compagnies ont souhaité établir cette Charte afin d'encourager les pratiques les plus exemplaires, particulièrement en ce qui concerne les responsabilités civiles, économiques, sociales et environnementales de ses principaux acteurs.

La signature de cette Charte n'est pas obligatoire pour participer au OFF, mais est une marque très claire de la part de ses signataires de leur volonté de transparence et d'éthique.
Ainsi, elle sera portée à la connaissance de tous sur différents supports dont le programme annuel du OFF et ses signataires seront signalés par une mention ajoutée dans les encarts spectacles et théâtres.

CHARTE DES LIEUX ET COMPAGNIES DU OFF

Les directeurs de lieux et les compagnies signataires de cette Charte s'engagent en termes de :

Responsabilités artistiques :

• à faire converger leurs efforts afin que les spectateurs puissent découvrir les œuvres présentées dans une forme, une durée et un environnement technique qui n'en dénaturent pas le projet artistique.

Responsabilités civiles :

• à posséder les licences requises.
• à souscrire les assurances nécessaires à l'exploitation des spectacles et des lieux.
• à respecter les règles de sécurité en vigueur et les jauges autorisées.
• à donner pour les lieux et à recevoir pour les compagnies, une information complète et sincère quant aux caractéristiques du contrat qui les liera - location, coréalisation, coproduction, en fonction de la prise de risque réelle du lieu – et aux tarifs pratiqués.

Responsabilités civiques :

• à cultiver un respect mutuel avec les citoyennes et citoyens d'Avignon, leurs associations et leurs représentants, pendant la durée du festival sa préparation et son démontage.

Responsabilités sociales :

• à rémunérer l'ensemble de leurs personnels administratifs, techniques et artistiques dans le respect de la législation et du statut du travail en France ou dans leur pays d'origine et à verser les droits d'auteur et droits voisins aux organismes professionnels concernés.

Responsabilités environnementales :

• à réduire autant que possible l'impact environnemental du festival en pratiquant notamment le tri sélectif des déchets, la récupération des matériaux recyclables, les économies d'énergie, le co-voiturage, le transport partagé et un affichage responsable.

Responsabilités techniques :

• à donner, pour les lieux et à demander, pour les compagnies, une information complète et détaillée quant aux caractéristiques techniques des salles et à leurs conditions d'accès.

Information et accueil du public :

• à respecter les horaires et les durées des représentations.
• à garantir la lisibilité de la programmation.
• à annoncer clairement le statut de la compagnie au regard de la profession et des responsabilités sociales ci-dessus mentionnées (spectacle professionnel, amateur, scolaire ou universitaire, comédiens en formation professionnelle, etc.).

www.avignonleoff.com

CARTES OFF 2015

Carte adhérent public

La carte adhérent public joue un rôle fondamental dans les actions culturelles mises en place par AF&C.
Elle est le premier lien de solidarité entre le public, les compagnies et les lieux du OFF et ne peut être séparée des actions artistiques.
Cette carte permet la fidélisation du public aux compagnies et aux théâtres du OFF.
Avec 30 % de réduction, un spectateur voit davantage de spectacles, ce qui est bénéfique pour tous.
Elle permet également l'accès aux tarifs réduits dans les théâtres partenaires du OFF partout en France de septembre à juin de l'année suivante (voir la liste sur le site internet du OFF www.avignonleoff.com).
Le OFF est un festival auto-financé. Il ne reçoit aucune aide de l'Etat. Les ressources générées par la carte sont nécessaires aux actions collectives. Elles permettent d'assurer la venue de la presse, des programmateurs et des diffuseurs, ainsi que le financement des autres actions culturelles en direction des publics, l'édition du programme, la dynamisation de notre site internet, ainsi que la communication nationale et internationale du OFF.
La carte adhérent public est vendue en ligne dès le mois d'avril et délivrée sur place à partir de début juin.

→ **Carte adhérent public : 16** €

→ **Résidents du Grand Avignon : 14 €** (en juin au Point OFF et au centre commercial Cap Sud sur présentation d'un justificatif de domicile).

→ **Comités d'entreprise : 14 €** (contacter le bureau d'AF&C pour plus d'information : 04 90 85 13 08 et ce@avignonleoff.com).

→ **Carte jeune 12/18 ans** (sur présentation d'un justificatif) **: 9 €**

Carte "Compagnies & Théâtres"

AF&C délivre une carte nominative avec photographie pour chaque membre du personnel des structures artistiques dont le nom figure sur le programme.
Sur l'interface d'inscription au programme, les photos des membres de l'équipe doivent être téléchargées.
La carte nominative est à récupérer ensuite au Village du OFF.
Ce trait d'union entre tous n'assure pas obligatoirement de réduction ou de gratuité à l'entrée des spectacles du festival.
Chaque compagnie et théâtre est libre de décider de sa tarification.
Elle peut aussi vous permettre d'accéder aux soirées privées organisées par AF&C.

Carte « Partenaire »
Carte « Équipe AF&C »
Carte « Bénévole »

Le festival OFF d'Avignon ne reçoit que très peu de subventions publiques et doit une part de ses financements à des partenaires privés.
Le OFF d'Avignon a besoin de ses bénévoles, associations culturelles, responsables de comités d'entreprises, partenaires divers en particulier en matière de communication et d'animation.
Le partenaire et ses représentants bénéficient d'une carte nominative avec photographie permettant aux compagnies et aux théâtres qu'ils visitent de les identifier.

Carte d'accréditation professionnelle

Les professionnels, programmateurs, journalistes, institutionnels font leur demande d'accréditation en amont du festival (à partir d'avril sur le site du OFF, rubrique "Presse & Pro") et viennent récupérer leur carte et leur kit professionnel au Village du OFF.
Les cartes sont nominatives avec photographie et comporte un code pro qui permet à la compagnie d'obtenir de nombreuses informations sur le professionnel qui a vu son spectacle, après le festival.
On distingue cinq cartes d'accréditation :

- **Programmateur : rouge**
Professionnels disposant d'un lieu, festival et décisionnaires dans la programmation de spectacle.
Exemples : directeur des affaires culturelles, directeur de théâtre, directeur artistique, etc.

- **Presse : verte**
Professionnels travaillant pour les médias. Exemples : journalistes, rédacteurs, bloggeurs, etc.

- **Prescripteur** (programmateur non décisionnaire) : **jaune**
Professionnels du spectacle non décisionnaires et pouvant jouer un rôle de prescripteurs.
Exemples : membre commission programmation, bénévole, association, etc.

- **Institutionnel : bleu**
Représentants d'institution.
Exemples : élu d'une collectivité locale, représentant de DRAC, chargé de mission, etc.

- **Nouveauté 2015 : Diffuseur : turquoise**
Représentants de sociétés de diffusion.

Rappel sur les conditions tarifaires
Chaque théâtre et compagnie participant au festival OFF d'Avignon est libre de définir sa politique tarifaire pour les professionnels.
Toutefois, l'association AF&C recommande de fixer un tarif professionnel et de réserver le meilleur accueil aux accrédités.

Enregistrement des professionnels
Début juillet (jusqu'au 31 décembre), le module d'enregistrement des professionnels est accessible sur votre interface de gestion en ligne sur le site du OFF.

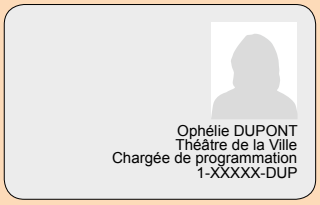

Attention, le code de chaque professionnel qui se déplace pour voir votre spectacle est à noter IMPÉRATIVEMENT.
Chaque carte comporte un code composé d'une suite de chiffres et de lettres.
Notez systématique ce code, il vous permettra, une fois renseigné dans votre interface de gestion, d'accéder à l'ensemble des informations transmises par le professionnel.
Nous vous recommandons également de noter le nom du professionnel.

Saluces.com